







Lettre aux collectivités n° 10 - Sept 2021

La Chambre d'agriculture à la rencontre des communautés de communes



EDITO

Pour la Chambre d'agriculture du Cher, la rentrée de septembre est toujours synonyme de nouveaux projets et défis à relever. Les enjeux d'actualité pour le monde agricole et les acteurs locaux qui en sont partenaires, sont en permanente évolution et nous demandent à tous de nous adapter et de tisser de nouveaux partenariats.

Dans le cadre du dispositif « Plantons des haies » du Plan de Relance Nationale, la Chambre d'agriculture du Cher a pu accompagner la dynamique départementale sur la transition agro-écologique des exploitations au travers notamment, de la conception de projets de plantation de haies.

Réelle interface entre les collectivités territoriales et les agriculteurs, la Chambre d'agriculture du Cher est également allée à la rencontre des communautés de communes au cours de l'été. Ces rendez-vous ont été l'occasion d'échanger sur votre vision de l'agriculture locale et vos projets.

Dans cette continuité, nous vous donnons dès à présent rendez-vous en novembre pour « les rencontres Agriculture et Territoires ».

Au programme : ateliers thématiques sur différents sujets tels que l'approvisionnement en produits locaux ou les énergies renouvelables ainsi qu'une soirée conférence sur le sujet « Avenir des territoires ruraux : quelles alliances entre collectivités locales et agriculture ? ».

Etienne GANGNERON Président de la Chambre d'agriculture du Cher La Chambre d'agriculture accompagne depuis plusieurs années les collectivités locales dans le développement de leurs projets. Afin de renforcer le lien qui nous unit et s'adapter au mieux à vos besoins, nous vous avions sollicité pour vous rencontrer sur vos territoires, à l'échelle notamment des communautés de communes.

Nous tenions à vous remercier pour votre accueil et pour ces échanges riches et prometteurs pour l'agriculture de notre territoire.



La Chambre d'agriculture du Cher vient à votre rencontre



N'hésitez-pas à nous contacter : Christine Lopez 02.48.23.04.53 / c.lopez@cher.chambagri.fr

Nous vous donnons maintenant rendez-vous pour **«les rencontres Agriculture et Territoires»** en novembre 2021 *(voir ci-après).*

Les rencontres Agriculture et Territoires

Il y a un an, la Chambre d'agriculture du Cher organisait une « Quinzaine des collectivités » et vous invitait à participer à plusieurs ateliers sur le terrain ainsi qu'à une soirée conférence. Nous avions malheureusement dû reporter ces évènements au vu du contexte sanitaire.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous ré-inviter aux « Rencontres Agriculture et Territoires », programmées du 9 au 23 novembre 2021.

Le format reste le même :

- Plusieurs ateliers vous sont proposés, ouverts à vos élus et vos agents afin de découvrir des actions concrètes de terrain où collectivités et Chambre d'agriculture du Cher sont partenaires. Vous trouverez la programmation ci-dessous.
- Vous êtes également convié à une soirée conférence, le 18 novembre 2021, à partir de 17h. Nous débattrons ensemble autour des alliances entre l'agriculture et les collectivités locales, dans nos territoires ruraux.

Pour vous inscrire aux ateliers et/ou à la conférence :

https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculturedu-cher/nos-evenements/les-rencontres-agriculture-et-territoires/

DES ATELIERS THEMATIQUES

FLEURISSEMENT ET VÉGÉTALISATION. ATOUTS POUR LE ZÉRO PHYTO ET FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



9 novembre 2021

De 9h à 12h Chambre d'agriculture du Cher.

2701 route d'Orléans, 18230 SAINT-DOULCHARD

23 novembre 2021

De 9h à 12h

Antenne Chambre d'agriculture du Cher 794 rue Pelletier Doisy 18200 SAINT-AMAND-MONTROND

La place du végétal dans les communes. Comment la végétalisation des espaces peut faciliter le passage au zéro phyto. Comment adapter le fleurissement aux changements climatiques et aux contraintes budgétaires.

Intervention de Thierry SIMIER, horticulteur, concepteur de massifs et formateur sur le fleurissement.

CHAUFFERIE BOIS ET BOIS BOCAGE. **UNE DEMARCHE 100% LOCALE AU SERVICE** DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION



9 novembre 2021 De 14h à 16h30

Résidence Berry Grand Sud. 20 rue du Grand Meaulnes, 18360 VESDUN

Chaufferie bois : les atouts et bénéfices pour le territoire d'une filière locale et d'une gestion durable des haies.

Visite de la chaufferie de Vesdun et d'un pavillon raccordé du foyer

Expertise d'une haie sur le terrain.







CONFÉRENCE OLIVIER AZNAR, ENSEIGNANT CHERCHEUR EN ÉCONOMIE RURALE TÉMOIGNAGES, DÉBATS

pass covides sanitaire

https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-du-cher/



L'IMPACT DES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS L'ALIMENTATION DE PROXIMITÉ



17 novembre 2021

De 10h à 12h

Cantine municipale de Saint-Just. 18340 SAINT-JUST

L'approvisionnement des cantines scolaires et des restaurants collectifs en produits locaux : comment créer des partenariats entre collectivités et agriculteurs?

Exemple de la commune de Saint-Just.

LA MÉTHANISATION: UN LIEN ENTRE AGRICULTURE ET COLLECTIVITÉS



19 novembre 2021

De 9h à 12h

Zone artisanale Licé, route de Bussy, 18130 DUN-SUR-AURON

Comprendre la filière méthanisation

Quelle implication des collectivités.

Visite d'une unité de méthanisation.

UNE SOIRÉE D'ÉCHANGES



Amphithéâtre du CREPS.

L'avenir des territoires ruraux : quelles alliances entre agriculture et collectivités locales?

Olivier AZNAR - Enseignant-chercheur en économie rurale - VetAgro Sup Interventions et retours d'expériences de collectivités territoriales.



PLAN DE RELANCE:

Le programme « Plantons des haies » porte ses fruits!

Dans le but d'améliorer la résilience et d'accélérer la transition agro-écologique des exploitations, le volet « transition agricole, alimentaire et forêt » du Plan de Relance Nationale fait la part belle aux haies.

Cette mesure se décline à l'échelle de la Région Centre-Val de Loire par un **objectif de plantation de 700 km de haies sur deux ans.** Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture du Cher, en partenariat avec les autres Chambres d'agriculture de la région, propose aux agriculteurs des accompagnements complets (volets technique, économique et réglementaire) et gratuits pour la conception de leur projet de plantation de haies.

De plus, le **programme « Plantons des haies »** permet aux agriculteurs de bénéficier d'un taux d'aides de 80 % sur tous les frais liés à la plantation (plants, paillage, protection, prestataire de mise en place).

Six mois seulement après la mise en place de ce dispositif, l'infographie ci-dessous dresse un premier bilan, déjà très satisfaisant. Douze projets ont pu être accompagnés, ce qui représente près de 24 km de haies qui seront plantés dans nos campagnes et d'autres projets sont à venir!.





Déjà 12 projets accompagnés dans le département

Avord



C'est la distance parcourue en mettant les linéaires prévus bout à bout!

Le profil des « planteurs de haie »

2/3 exploitations céréalières

1/4 exploitations d'élevage

1/12 exploitations viticoles

Une diversité dans le profil des porteurs de projet

Les objectifs de plantation

- Renforcer l'attractivité paysagère
- Favoriser la biodiversité et les auxiliaires de cultures
- Protéger les animaux contre les aléas climatiques
 - Limiter l'érosion des sols

700

La région Centre Val de Loire a pour objectif de planter 700 km de haie en 2 ans, dans le cadre du programme France Relance

30

C'est le nombre d'essences différentes qui seront mises en place dans les différents projets de plantation. De quoi embellir nos campagnes!

Pour plus d'informations

Florent Brac de La Perrière : Tel : 02 48 23 04 41 – 07 85 19 07 31 Mail : f.brac@cher.chambagri.fr

Maxime Quignon:

Tel: 02 48 23 04 33 – 06 30 25 69 43 Mail: m.quignon@cher.chambagri.fr

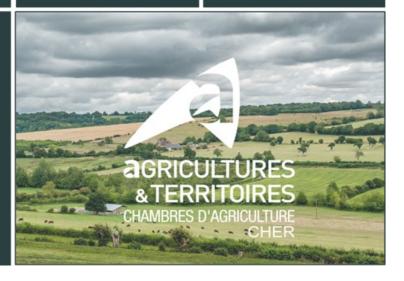
80% d'aides

Soit 251 455 € sollicités pour la plantation via France Relance



2 à 3
Tonnes de
CO2

C'est la quantité de CO2, captée annuellement par kilomètre de haie!



La production et le marché bio en France en 2020

79 018 opérateurs, à tous les stades de la filière, engagés en bio en 2020.

Les filières agricoles bio ne cessent de se développer en France : en 2020, elles entretiennent et génèrent plus de 200 000 emplois dans les territoires et permettent de répondre à la demande des

Ainsi, **2,55 millions d'hectares** étaient cultivés en bio, soit 9,5 % de la SAU française.

504 565 ha **592 592** h **299 456** ha **255 478** ha **45 974** ha consommateurs. 2005 2010 2015 2020 53 255 fermes étaient engagées en bio fin 2020, * Surface agricole utilisée des exploitations selon Agreste/SAA 2020. **Source :** Agence BIO/OC, 2021 soit 12 % des fermes et 18 % de l'emploi agricole.

Source: Agence Bio

LA CONSOMMATION BIO A DOUBLÉ **EN CINQ ANS** Les produits bin En un an la consommation présentent 6,5% de la dépense limentaire des ménages a augmenté de 3,4% au global. **Pour les produits bio c'est près de 4 fois plus** alimentaire des 13,2 ménages en 2020. avec 12,2%. 6,7 2010 2015 $^* \, \text{achats bio m\'enages} + \text{Restauration Hors Domicile.} \, \textbf{Sources:} \, \text{Insee, Agence BIO/AND International, 2021}$

DE LA PRODUCTION À LA DISTRIBUTION, DES ACTEURS BIO TOUJOURS PLUS NOMBREUX Opérateurs engagés en bio, en France, en 2020 et évolution par rapport à 2019 +13% Fermes **47 261** en 2019 53 255 +5994 supplémentaire: 12%. C'est la part Les fermes bio représentent des exploitations agricoles 18% de l'emploi agricole. **L'ensemble** de la filière bio compte 200 000 emplois s en bio. **Cette part** a triplé depuis 2010 (4 directs en équivalent temps plein en France.

PRÈS D'UN HECTARE SUR DIX

Répartition des surfaces cultivées en bio, en France

Surfaces certifiées bio

Surfaces en conversion

0,55

MILLION

0.81

MILLION

559 333 ha

2.55 MILLIONS

1 956 085 ha

1.31

MILLION

1 011 818 ha

2.5 Millions

2020. **C'est 9,5%**

de la surface

EST CULTIVÉ EN BIO

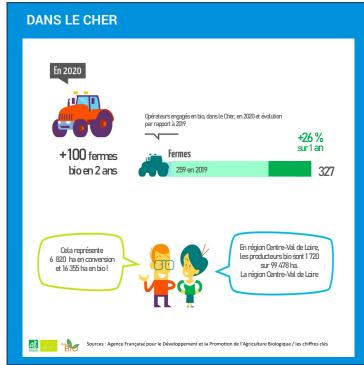
La surface bio

a doublé en 5 ans avec près de 250 000 hectares bio

supplémentaires

chaque année.





Etude sur le territoire des Terres du Haut Berry

La Chambre d'agriculture du Cher est actuellement en train d'étudier le **bassin versant du Moulon**, situé au Nord de Bourges. Il s'agit d'un bassin de 133 km².

Les communes concernées pour partie ou en totalité sont : Achères, Allogny, Bourges, Fussy, Menetou Salon, Pigny, Quantilly, Saint Doulchard, Saint Eloy de Gy, Saint Georges sur Moulon, Saint Martin d'Auxigny, Saint Michel de Volangis, Saint Palais, Vasselay et Vignoux sous les Aix.

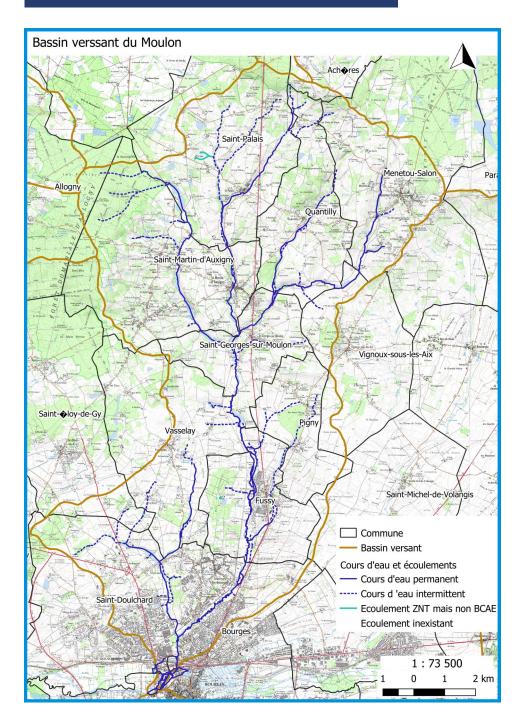
L'étude de ce bassin versant porte sur le déplacement des eaux pluviales. Une cartographie des zones tampons du territoire (haies, bandes enherbées, bois, jachères, prairies...) nécessitant une prospection de terrain, est en cours.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de Concert'eau Cher, le nouveau contrat territorial portant sur la gestion de la qualité et la quantité de l'eau sur le territoire Yèvre-Auron—Cher-Amont.

Pour ce suivi, la Chambre d'agriculture s'est entourée de partenaires qui sont notamment l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Yèvre, le Syndicat des arboriculteurs et des coopératives agricoles présentes sur le territoire.

Le rendu de cette étude sera présenté vers la fin de l'année 2021 aux exploitants agricoles que nous aurons identifiés.

Pour plus de renseignements, contacter **Sandrine HERSEMEULE** au **02.48.23.04.57**











VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE, LA SOLUTION DURABLE A VOS ENJEUX DE TERRITOIRE



EXPERTISE

A l'écoute de vos besoins, nous mettons à votre service des équipes d'experts pluridisciplinaires, pour vous proposer une solution globale et transversale et assurer la réussite de vos projets.



ANCRAGE TERRITORIAL

Forts de notre présence sur le territoire et de notre expérience dans l'accompagnement et le financement des projets, nous vous apportons des solutions pour atteindre vos objectifs.



CONCERTATION

Votre Chambre d'agriculture s'appuie sur la concertation entre les différentes parties prenantes dans une position de facilitateur, d'animateur et d'expert pour des solutions sur mesure et partagées.



NOS DOMAINES D'EXPERTISE

Aménager l'espace
Accompagner les projets de territoire
Valoriser les produits locaux
Contribuer à la gestion durable de l'eau
Agir pour la biodiversité, l'environnement et les paysages
Œuvrer pour la transition énergétique, le climat, la qualité de l'air
Favoriser l'économie circulaire.



CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CHER 2701 Route d'Orléans BP 10 18230 SAINT DOULCHARD

2: 02.48.23.04.53

E-mail: c.lopez@cher.chambagri.fr